

Carte 5: Les formations végétales de la Réserve Naturelle Nationale (CENB, 2006)

La dynamique des pelouses

Les suivis scientifiques effectués depuis 2003 sur la Réserve Naturelle ont permis d'affiner les connaissances en matière de dynamique de la végétation de ces pelouses calcicoles. En 2010, puis en 2013, un bilan de l'état de conservation des pelouses xérophiles et mésophiles a été effectué.

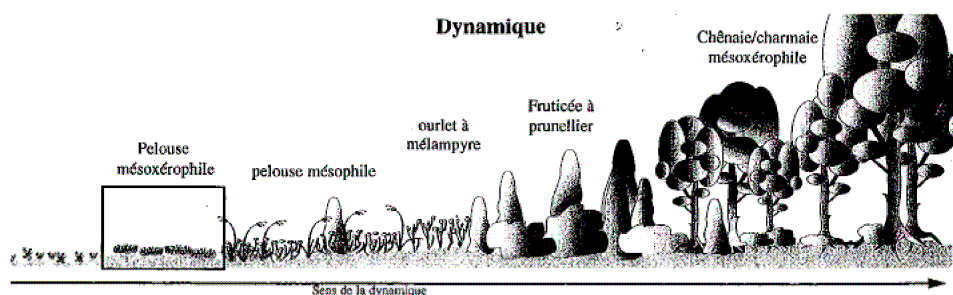


Figure 3 : Transect théorique de la dynamique d'évolution des pelouses mésophiles de la Réserve Naturelle (AGOU, 2000)

Les pelouses calcaires de rebord de plateau :

Des opérations de débroussaillage ont été mises en place afin de réduire la strate arbustive présente dans les pelouses. Ces opérations n'ont concerné que les ligneux, qui ont très fortement diminué, voir disparu, mais pas les espèces herbacées sociables ou d'ourlet.

Les suivis de l'état de conservation des pelouses réalisés en 2010 et 2013 dans le cadre du second plan de gestion permettent de mettre en évidence une stabilité dans les groupements des pelouses xérophiles.

En revanche, dans les pelouses mésophiles, les groupements ont continué d'évoluer vers des groupements d'ourlets du fait de l'absence d'exportation de la matière herbacée. Cette évolution s'illustre par l'augmentation des espèces prairiales et d'ourlets dans les relevés (CENB, 2013)

Les pelouses intraforestières :

Ces clairières, dont la surface totale n'excède pas 1000 m², sont développées sur des sols superficiels, où les affleurements rocheux ralentissent la fermeture de ces milieux ouverts. La dynamique de la végétation est plus ou moins active selon les clairières.

L'embroussaillage de ces pelouses est le plus souvent faible. Il est caractérisé :

- par des espèces ligneuses : Troène (*Ligustrum vulgare*), Prunellier (*Prunus spinosa*), Cerisier de Sainte-Lucie (*Prunus mahaleb*), Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*),
- ou herbacées : Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*), Dompte-venin (*Vincetoxicum hirundinaria*).

Recolonisation du front de la carrière du Bois du Parc :

De 2003 à 2007, le suivi par relevés phytosociologiques de deux placettes témoins situées en retrait du front de taille de la carrière, a permis de mettre en évidence une phase de maturation de la pelouse mésophile :

- évolution du recouvrement de la strate herbacée qui atteint 70 % de la surface du relevé.
- certaines espèces des pelouses matures tendent à s'étendre de façon importante. Ce sont à la fois les espèces les plus xérophiles du *Mesobromion* (Scabieuse des prés *Scabiosa columbaria*, Hippocrepis à toupet *Hippocrepis comosa*, Séséli des montagnes *Seseli montanum*, Épervière piloselle *Hieracium pilosella*) et des espèces mésophiles, liées à des sols présentant de fortes variations hydriques comme l'Euphrase grêle (*Euphrasia micrantha*) et la Laïche glauque (*Carex flacca*).
- la Laïche de Haller (*Carex halleriana*), espèce du *Xerobromion*, et la Séslerie bleue (*Sesleria caerulea*), liée aux sols superficiels, se sont également étendues sur la placette.

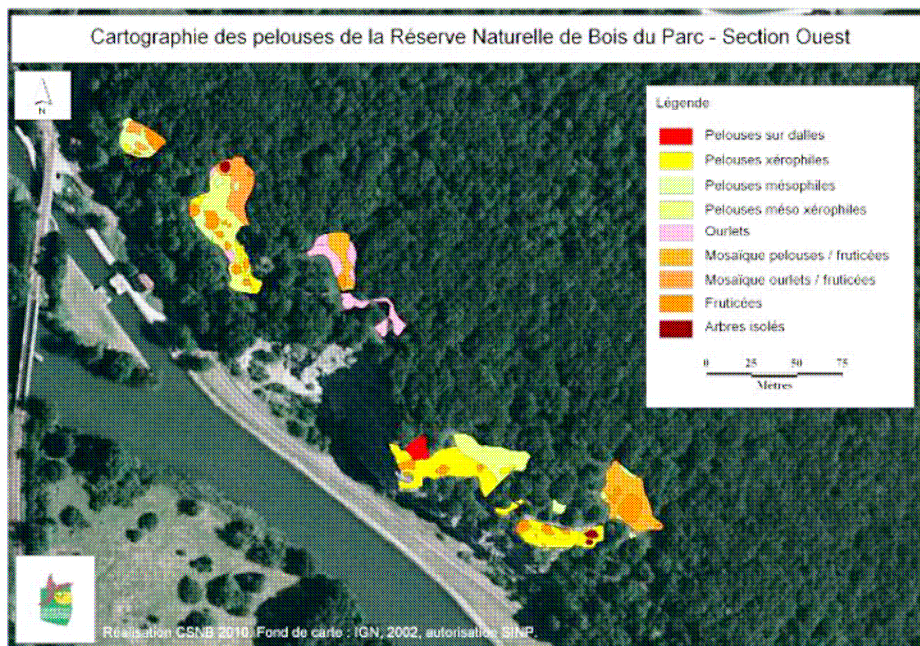
Durant le second plan de gestion, ces pelouses n'ont fait l'objet d'aucune mesure de suivi. Elles n'ont pas été incluses dans le bilan de l'état de conservation des pelouses réalisé en 2010. Par conséquent, il est très difficile de caractériser l'état actuel et encore moins leurs états de conservation.



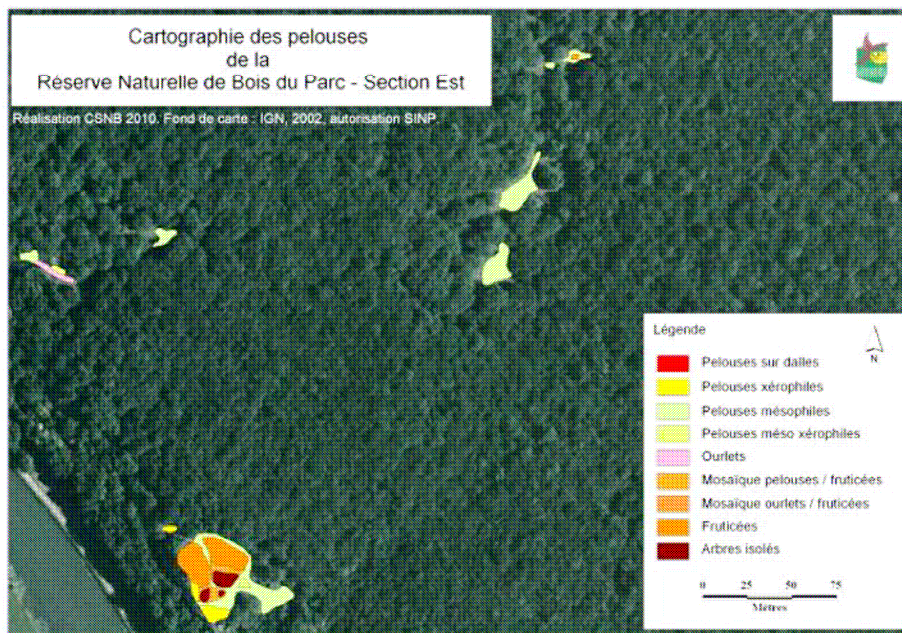
Pelouse xérophile (Latitude Biodiversité)



Carte 6 : Découpage des zooms sur la cartographie des pelouses (CENB 2010)



Carte 7 : Cartographie des pelouses - secteur Ouest (CENB 2010)



Carte 8 : Cartographie des pelouses - secteur Est (CENB 2010)

Le vieillissement des forêts

L'objectif de vieillissement de la forêt concerne plus de 40 hectares, soit 90 % de la surface de la Réserve Naturelle.

Déjà identifié comme un enjeu majeur du premier plan de gestion, le vieillissement permet de répondre aux objectifs de conservation et de développement de microhabitats, que la sylviculture habituelle restreint ou élimine. Le but recherché est de maintenir ou de favoriser les espèces qui sont potentiellement liées à ces microhabitats (insectes, oiseaux, mammifères, mousses, lichens, champignons). La permanence dans le temps et dans l'espace des conditions écologiques nécessaires à la vie des espèces liées aux vieux arbres et au bois mort est particulièrement indispensable pour celles qui ont un faible pouvoir de déplacement ou de dissémination (Laclos, 2003).

Ce suivi vise également à comprendre le fonctionnement de la dynamique de vieillissement dans les forêts de la Réserve Naturelle (Abadie J. - Mise en place du protocole de suivi des espaces forestiers sur la RNB DP, CENB, 2010).

Un nouveau protocole de suivi des espaces forestiers a été mis en place en 2010 sur la Réserve Naturelle. Ce protocole a été élaboré par une équipe animée par M. Bruciamacchie (AgroParisTech-ENGREF). Il est édité depuis mars 2005 et mis en place dans de nombreuses Réserves Naturelles Nationales et Biologiques. Ce protocole permet de suivre à l'aide de 38 placettes positionnées sur l'ensemble des boisements de la Réserve Naturelle, différents paramètres comme le bois mort, la surface terrière...

En parallèle de ce suivi, la Réserve Naturelle est également utilisée comme site d'application du programme GNB (Gestion forestière, Naturalité et Biodiversité) de l'IRSTEA. Ce programme a pour objectif de comparer la biodiversité entre les forêts gérées et celles non gérées. Dans le cadre de ce programme, plusieurs campagnes d'inventaires de terrain ont été mises en place dans la Réserve Naturelle depuis 2011 (voir tableau ci-dessous). Elles s'appliquent sur cinq des 38 placettes du suivi forestier de la Réserve Naturelle, choisies au hasard. Elles sont comparées à cinq autres placettes situées dans des forêts exploitées à proximité, dans des conditions stationnelles identiques. Les données seront ensuite comparées entre elles sur un pas de temps de 10 ans.

Un site Internet présente le programme de manière complète et permet de suivre les actualités <http://gnb.irstea.fr/>.

Tableau 2 : Inventaires réalisés dans le cadre du programme Gestion forestière Naturalité et Biodiversité

Déploiement du programme GNB de l'IRSTEA sur la RN du Bois du Parc					
2011		2012		2013	
Taxon	Méthodes	Taxon	Méthodes	Taxon	Méthodes
Coléoptères carabiques	3 pots pièges par stations, 1 relevé par mois de mai à juillet	Oiseaux forestiers	2 passages par station, protocole STOC	Sol	Sondages pédologiques sur trois placettes
Insectes saproxylophages	1piège à interception par station, 1 relevé par mois, de mai à juillet			Fonge	Annulé
Flore forestière	Liste d'espèces par placette			Bryophytes	4 passages
Dendrométrie	Protocole identique au suivi forestier				

Résultat du suivi mis en place en 2010

Du fait de son passé sylvicole, la Réserve Naturelle Nationale de Bois du Parc présente un faible caractère naturel, malgré l'absence de gestion. Le taillis simple, même avec réserves, est une des exploitations forestières les plus intensives, avec une coupe rase tous les 20 à 30 ans. Cela implique de fortes perturbations au niveau de l'écosystème. Cela a également une conséquence sur la structure des arbres, qui sont de petits diamètres et qui ont donc moins de chance de constituer des microhabitats favorables à l'accueil de multitudes d'autres espèces, végétales et animales. Ce traitement s'applique sur un grand nombre de forêts en Bourgogne (De Laclos et Noblecourt, 2007).

Cependant, la forêt de la Réserve Naturelle remplit un des critères de naturalité des forêts établis en 1997 par RNF : elle n'est constituée que d'espèces autochtones, à une ou deux exceptions près (Pin noir d'Autriche par exemple). Il existe par ailleurs quelques pieds de Robinier sur l'extrême partie Nord du site (près de la saulaie).

Une attention particulière dans les années à venir serait à porter à ce risque de dégradation de la forêt. Cette menace serait d'ores et déjà à vérifier et à évaluer plus profondément.

Concernant le taillis, il est impossible de savoir depuis quand son exploitation a été arrêtée. Les cépées de charmes restent assez jeunes, et peu de gros arbres et de bois mort ont été échantillonnés, il est donc peu croyable que l'arrêt de l'exploitation ait été appliqué il y a plus de 50 ans. La forêt du Bois du Parc ne remplit donc pas encore ce critère de naturalité. Elle comporte très peu d'arbres de gros diamètres, ce qui constitue le troisième critère de naturalité de RNF, qu'elle ne remplit pas non plus pour le moment. L'absence de gestion sur la totalité de la Réserve Naturelle permettra donc à long terme d'augmenter sa naturalité.



Boisement de la Réserve Naturelle (Latitude Biodiversité)

Les espèces

Analyse générale

La synthèse de l'ensemble des données fait état de 707 espèces recensées sur la Réserve Naturelle. Depuis la rédaction du second plan de gestion en 2007, 208 nouvelles espèces ont été recensées. La découverte de ces nouvelles espèces sur la Réserve Naturelle concerne majoritairement les groupes des insectes (principalement les coléoptères), les mollusques ainsi que la fonge (champignons). Il est également possible de remarquer qu'un grand nombre d'espèces n'a pas été revu sur la Réserve Naturelle depuis 10 ans (259 espèces).

Tableau 3 : Synthèse de la connaissance sur les espèces

Groupe faunistique		Espèces après 2000	Espèces après 2004	Espèces PG 2	Nombre d'espèces total
Amphibiens		1	1	2	5
Reptiles		1	1	9	9
Insectes	Autres insectes	5	1	67	5
	Coléoptères	74	74		92
	Orthoptères	16	2		18
	Odonates	4	4		4
	Lépidoptères	48	17		48
Flore		117	117	242	263
Fonge		141	141	80	189
Bryoflore		8	8	0	8
Malacofaune		6	6	0	6
Mammifères		7	1	9	11
Oiseaux		27	27	42	49
Total		454	400	451	707

Espèces après 2000 : nombre d'espèces observées après le premier plan de gestion de la Réserve Naturelle du Bois du Parc.

Espèces après 2004 : nombre d'espèces observées sur la Réserve Naturelle depuis moins de 10 ans et donc considérées comme actuellement présentes. Cette colonne correspond donc au niveau de connaissance actuelle.

Espèces PG 2 : nombre d'espèces pris en compte dans la rédaction du second plan de gestion en 2007.

Nombre d'espèces total : nombre d'espèces ayant été au moins une fois observées sur le territoire de la Réserve Naturelle du Bois du Parc.

Cette première analyse des données espèces au sein de la Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc met en évidence un déficit important de connaissance naturaliste contemporaine. A la lecture de l'évaluation des deux précédents plan de gestion, cela s'explique par une priorisation des opérations de gestion et de concertation avec le territoire au détriment de cette connaissance naturaliste. Il en ressortira par conséquent une prise en compte minorée de ce volet spécifique dans les descriptions des enjeux de conservation.

La Flore vasculaire

En 2014, 263 espèces de flore vasculaire étaient signalées sur le territoire de la Réserve Naturelle Nationale. Seules les espèces végétales observées depuis 2004 seront prises en compte dans cette analyse.

Tableau 4 : Liste des espèces végétales à statuts au sein de la RNN du Bois du Parc

Espèce	Niveau de protection		Niveau de rareté Régional	Valeur patrimoniale
	National	Bourgogne		
<i>Anemone sylvestris</i>	X		E	A
<i>Convolvulus cantabrica</i>		X	E	A
<i>Stipa pennata</i>		X	E	A
<i>Orchis simia</i>		X	RR	A
<i>Limodorum abortivum</i>		X	R	A
<i>Asplenium trichomanes subsp. pachyrachis</i>			R	C
<i>Linaria supina</i>			RR	B
<i>Koeleria vallesiana</i>			R	C
<i>Thesium humifusum subsp. divaricatum</i>			RR	B
<i>Trinia glauca</i>			R	C
<i>Helianthemum canum</i>			R	C
<i>Hornungia petraea</i>			RR	B

Source : Atlas de la flore de Bourgogne, 2008.

E : Exceptionnel, RR : Très rare, R : Rare

- ***Sorbus x confusa***. (population hybride entre *Sorbus latifolia* et *Sorbus aria*)

Des échantillons de feuilles ont été prélevés en 2003 et envoyés à N. Drapier, de l'Office National des Forêts, un des spécialistes nationaux de l'Alisier de Fontainebleau. L'espèce observée est un hybride de l'Alisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia*) et de l'Alisier blanc (*Sorbus aria*). Par conséquent, la présence de *Sorbus latifolia sensu stricto* n'est pas avérée sur la Réserve Naturelle.

- Suivi de deux espèces patrimoniales : **le Stipe penné (*Stipa pennata*)** et **le Liseron des Monts Cantabriques (*Convolvulus cantabrica*)**

Ces deux espèces, rares et protégées en Bourgogne, font l'objet d'un suivi de leur population depuis 2003. Chaque année ou tous les deux ans, un comptage du nombre de pieds est réalisé. Cet inventaire a permis non seulement de connaître la localisation exacte des stations de ces espèces, mais également d'estimer l'évolution de leurs populations. La carte de localisation des stations est présentée en annexe 2.

Les effectifs des deux espèces ont été multipliés par quatre en huit ans. Aucune mesure de gestion n'a été menée spécifiquement en faveur de ces deux espèces, mais les actions de débroussaillage léger avaient pour objectif d'entretenir leur habitat naturel dans un état de conservation optimal. Les variations du nombre de pieds semblent surtout liées à des critères climatiques ou biologiques (succès de reproduction), si ce n'est à mettre sur le compte d'une amélioration progressive de sa détection par l'observateur. Au vu du protocole employé basé sur l'exhaustivité des comptages sur des surfaces de plusieurs centaines de mètres carrés, cela pourrait constituer à un biais dans l'analyse des résultats.

Rappelons que si ces deux espèces cohabitent dans la Réserve Naturelle Nationale, elles ont des origines bien différentes. Le Liseron des Monts Cantabriques est originaire du Sud de la

France, son comportement est donc nettement méridional. Le Stipe penné est une espèce continentale, il est dans le Sud de la France strictement montagnard. Les caractéristiques du milieu conviennent donc bien plus au Liseron (présence de nombreuses vires bien exposées, rebords de falaises, températures élevées).

- **L'Orchis singe (*Orchis simia*)** est une espèce protégée au niveau régional. Dans la Réserve Naturelle, elle a été observée à une reprise en 2010 à proximité du sentier de découverte, mais n'a jamais été revue. En 2013, un hybride (*Orchis x angusticruris*) entre l'Orchis pourpre et l'Orchis singe a été observé à proximité directe de la Réserve Naturelle.
- **La Linaire couchée (*Linaria supina*)** est une espèce rupestre qui se développe sur les falaises. Dans la Réserve Naturelle, la répartition de cette espèce est assez mal connue. Quelques stations ont été observées en 2013 et 2014 sur le haut des voies d'escalade. À l'échelle de la Bourgogne, cette espèce est en extension (CBNBP, 2014).
- **Le Thésium divariqué (*Thesium humifusum ssp. divaricatum*)** a été observé pour la dernière fois en 2011 sur la Réserve Naturelle. La répartition au sein de la réserve naturelle nationale de cette espèce n'est pas totalement connue.
-

Parmi les 263 espèces de plantes vasculaires observées au droit de la Réserve Naturelle (liste exhaustive en annexe 3), on remarque que seul 117 d'entre elles ont été observées après 2000. Si l'on considère les espèces non revues depuis 2000 comme disparues, seules 5 espèces patrimoniales sont présentes au droit du site. :

- Liseron des Monts Cantabriques,
- Stipe penné,
- Orchis singe,
- Linaire couchée,
- Thésium divariqué.



Linaria couchée (Latitude Biodiversité)



Orchis singe (Latitude Biodiversité)

La Bryoflore

Durant la réalisation du suivi forestier en 2010, une ébauche de liste concernant la bryoflore a été réalisée (Abadie, 2010). Huit espèces ont pu être identifiées au droit des boisements de la Réserve Naturelle.

Il s'agit d'espèces toutes relativement communes dans les massifs boisés calcaires qui ne présentent pas de statut patrimoniale particulier.

Tableau 5 : Liste des espèces de bryophytes inventoriées

Nom scientifique	Année
<i>Ctenidium molluscum</i> (Hedw.) Mitt.	2010
<i>Hypnum cupressiforme</i> Hedw.	2010
<i>Isoetecium alopecuroides</i> (Lam. ex Dubois) Isov.	2010
<i>Lophocolea bidentata</i> (L.) Dumort.	2010
<i>Plagiomnium undulatum</i> (Hedw.) T.J.Kop.	2010
<i>Polytrichastrum formosum</i> (Hedw.) G.L.Sm.	2010
<i>Rhytidiadelphus triquetrus</i> (Hedw.) Warnst.	2010
<i>Thuidium tamariscinum</i> (Hedw.) Schimp.	2010

Il est important de préciser concernant les bryophytes que des prospections ont été menées par le CBNBP sur le site de la Roche aux Poulets. Ces prospections ont permis de faire ressortir les corniches et les falaises comme des milieux très intéressants. En effet, ceux-ci abritent deux espèces remarquables (*Cephaloziella baumgartneri* Schiffn. Et *Southbya nigrella* (De Not.). Ces deux espèces d'hépatiques calcicoles sont des espèces d'affinité atlantiques nouvelles pour la Bourgogne. Elles ne sont pas connues des côtes dijonnaises. De même, certaines espèces montagnardes présentes dans les côtes dijonnaises n'ont pas été observées sur le site de la Roche aux Poulets.

Il est donc possible de supposer que malgré des cortèges floristiques relativement similaire entre la vallée de l'Yonne et les côtes dijonnaises, les cortèges bryologiques soient eux sensiblement différents.

Compte tenu de la proximité entre le site de la Roche aux Poulets et la Réserve Naturelle ainsi que de la similitude des milieux, il est tout à fait possible que ces deux espèces patrimoniales soient également présentes sur les falaises de la Réserve Naturelle.



Southbya nigrella (<http://www.biodiversidadvirtual.org>)

La Fonge

Des inventaires mycologiques ont été mis en place sur la Réserve Naturelle par la Société Mycologique d'Auxerre (SMA). Ces prospections ont permis de recenser 189 espèces de champignons. Parmi ces 189 espèces, 141 ont été observés il y a moins de 10 ans.

La liste complète des espèces observées est présentée en annexe 4 de ce plan de gestion.

Il est très difficile d'estimer la valeur patrimoniale de ces espèces du fait de l'absence de liste de champignons menacés en Bourgogne ou en France. Sur le territoire national, ces listes n'existent que pour quelques régions comme le Nord-Pas-de-Calais, la Normandie ou encore la Franche-Comté.

Les espèces animales

Les oiseaux

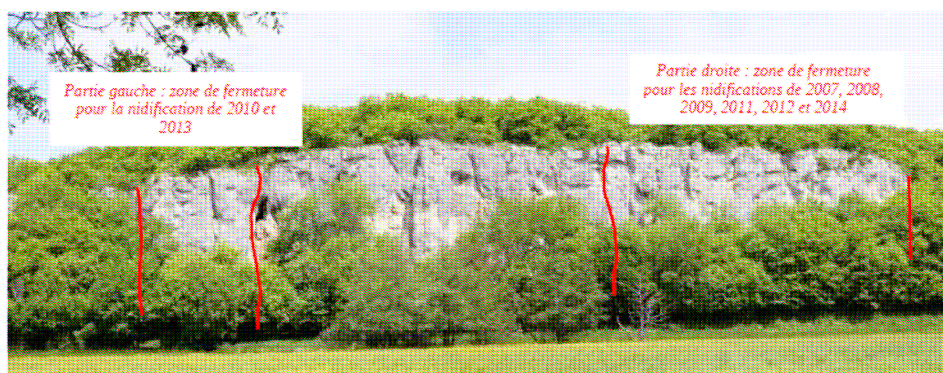
Le **Faucon pèlerin** (*Falco peregrinus*) a fait l'objet d'un suivi régulier assuré par le personnel de la LPO Yonne, l'ONCFS et le garde-technicien. Un couple est nicheur sur les rochers du Saussois, à Merry-sur-Yonne, à une distance de moins de deux kilomètres au Sud de la Réserve Naturelle. Depuis 2007, un second couple s'est installé sur la falaise de la Réserve Naturelle. L'espèce était présente jusqu'alors essentiellement en automne et en hiver sur les parois de la carrière du Bois du Parc et sur les falaises à l'Est de la combe. Le couple a niché sur la Réserve Naturelle tous les ans depuis 2007, avec seulement deux réussites en 2008 et 2012.

Au niveau régional, il existe aujourd'hui moins de 50 couples nicheurs en Bourgogne. Les effectifs sont en augmentation depuis les années 2000, avec toutefois une récente stagnation ces dernières années et un risque de concurrence avec le Hibou Grand-Duc qui est en expansion.

Tableau 6 : Suivi de la nidification du Faucon pèlerin depuis 2007

Site		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Saussois	ponte	22-mars	?	08-mars	18-avr	04-mars	10-mars	7 mars
	éclosion	23-avr	19-avr	11-avr	?	?	-	9 avril
	disparition	-	-	-	-	-	13-mai	23 avril
	envol	03 juin	20-mai	21-mai	02-juil	15-mai	-	-
	jeunes à l'envol	3	2	1	2	2	0	0
RNBDP	ponte	14-mars	05-mars	11-mars	14-mars	15-mars	10-mars	14-mars
	éclosion	15-avr	19-avr	?	20-avr	15-avr	16-avr	23-avr
	disparition	08-mai	-	20-avr	05-mai	30-avr	-	6 mai
	envol	-	28-mai	-	-	-	29-mai	-
	jeunes à l'envol	0	3	0	0	0	2	0

Le taux de jeune à l'envol est en moyenne de 1.43 jeune par an sur les rochers du Saussois tandis qu'il n'est que de 0.71 jeune par an sur la Réserve Naturelle



Secteur de nidification du Faucon pèlerin sur la Réserve Naturelle (BF - CENB)

La présence du **Hibou Grand-Duc** (*Bubo bubo*) est avérée à proximité de la Réserve Naturelle. En effet, la nidification de cette espèce a été avérée en 2014 sur les Rochers du Saussois. Cette espèce, prédatrice du Faucon pèlerin, est observée sur les falaises de Mailly-le-Château à proximité de la Réserve Naturelle. Actuellement, l'espèce n'a jamais été observée sur la Réserve Naturelle.

Tableau 7 : Liste des espèces d'oiseaux à statuts de la RNN

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Année	Statut biologique	LR France	An I DO	Tendance évolutive
Balibuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i> (Linnaeus, 1758)	2012	Passage	VU	ANI	?
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	2000	Nicheur possible	LC	ANI	?
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)	2000	Nicheur certain	VU		?
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i> (Tunstall, 1771)	2014	Nicheur certain régulier	LC	ANI	stable
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	2000	Nicheur certain	VU		?
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	2010	Nicheur possible	VU		?

Le **Tichodrome échelette** (*Tichodroma muraria*) est hivernant exceptionnel sur la Réserve Naturelle. Il a été observé pour la dernière fois en 1993. Cependant, l'espèce a été observée en 2012 sur les Rochers du Saussois, à 1.5 km de la Réserve Naturelle.

Le **Pouillot siffleur** (*Phylloscopus sibilatrix*) est nicheur possible dans les sous-bois de la Réserve Naturelle. Cette espèce vulnérable d'après la liste rouge nationale a été recensée pour la dernière fois en 2010. En région Bourgogne, les données concernant cette espèce sont insuffisantes pour définir une tendance évolutive précise (STOC, EPOB 2013).

Au total, 49 espèces d'oiseaux ont été inventoriées au droit de la Réserve Naturelle. La liste exhaustive des espèces inventoriées sur la Réserve Naturelle est présentée en annexe 5 du présent plan de gestion.

Ainsi, compte tenu des statuts biologiques des espèces patrimoniales et des dernières observations, seulement deux espèces patrimoniales sont présentes sur la Réserve Naturelle : **le Faucon pèlerin et le Pouillot siffleur.**



Jeunes faucons pèlerins proches de l'envol, sur leur aire de reproduction en 2012 (M. Robert)

Les mammifères

Dans la Réserve Naturelle du Bois du Parc, douze taxons ont pu être identifiés pour un total de 11 espèces. Parmi ces 11 espèces, signalons la présence de six chiroptères. La grande majorité de ces données sont anciennes (plus de 10 ans).

Au niveau des espèces à statuts, il est à noter, quant plus d'un manque d'informations sur la présence contemporaine, peu d'enjeux de conservation sont connus, hormis potentiellement sur les chauves souris en milieux forestiers.

Tableau 8 : Liste des espèces de mammifères à statuts au sein de la RNN

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Année d'observation	Protection nationale	DHFF
<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Sérotine commune	2001	X	AnIV
<i>Felis silvestris</i> Schreber, 1775	Chat sauvage	2003	X	AnIV
<i>Martes foina</i> (Erleben, 1777)	Fouine	avant 2000		
<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)	Martre des pins	1995		
<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)	Blaireau européen	2000		
<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton	2001	X	AnIV
<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Grand Murin	avant 2000	X	AnII
<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Natterer	2001	X	AnIV
<i>Myotis sp.</i>	Murin sp.	2001	X	
<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	2001	X	AnIV
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	avant 2000	X	AnII
<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Renard roux	2012		

Les amphibiens

En ce qui concerne les amphibiens, cinq espèces ont déjà été observées au sein de la Réserve Naturelle Nationale. La Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc ne présente pas de milieux humides favorables à la reproduction des amphibiens. De plus, à l'exception de la Grenouille agile qui a été observée en 2007, les données concernant les amphibiens datent de près de 20

ans. Par conséquent, le statut biologique de ces espèces sur le site n'est pas connu, mais il est possible qu'elles ne se reproduisent pas sur le site compte tenu de l'absence de point d'eau. L'ensemble des espèces d'amphibiens recensés sur la Réserve Naturelle est considéré en LC (Préoccupation mineure) dans la liste rouge nationale.

Tableau 9 : Liste des espèces d'amphibiens de la RNN du Bois du Parc

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Année	Protection	Statut de rareté
<i>Rana temporaria</i> (Linnaeus, 1758)	Grenouille rousse	1996	X	Commun
<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Alyte accoucheur	1996	X	Assez commun
<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)	Crapaud commun	1996	X	Commun
<i>Pelodytes punctatus</i> (Daudin, 1802)	Pélodyte ponctué	1993	X	Exceptionnelle
<i>Rana dalmatina</i> (Fitzinger, 1838)	Grenouille agile	2007	X	Assez commun

Les statuts de rareté sont issus de l'Atlas des amphibiens de Bourgogne (SHNA, 2014)

Les reptiles

Les ophidiens sont bien représentés sur la Réserve Naturelle. La Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*), la Couleuvre d'esculape (*Elaphe longissima*) ainsi que la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*) sont présentes dans les zones les plus sèches. Le long de l'Yonne, la Couleuvre à collier (*Natrix natrix*) ainsi que la Couleuvre vipérine (*Natrix maura*) sont présentes. La Vipère aspic (*Vipera aspic*) a également été observée dans des broussailles.

Concernant les lézards, trois espèces sont présentes. Le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) et le Lézard vert (*Lacerta bilineata*) sont abondants. Le Lézard des souches (*Lacerta agilis*) n'a été observé qu'une seule fois dans la Réserve Naturelle en 1993.

À l'exception du Lézard des murailles qui a été observé en 2013, les données concernant les autres espèces datent d'environ 15 ans.



Couleuvre d'esculape (*Zamenis longissimus*)

Tableau 10 : Liste des espèces de reptiles au sein de la RNN du Bois du Parc

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Année	LR France	Protection	Statut de rareté
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i> (Laurenti, 1768)	1996	LC	X	R
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i> (Lacepède, 1789)	1996	LC	X	AC
Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i> (Linnaeus, 1758)	avant 2000	LC	X	R
Lézard vert	<i>Lacerta bilineata</i> (Daudin, 1802)	2000	LC	X	C
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i> (Linnaeus, 1758)	1996	LC	X	R
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i> (Linnaeus, 1758)	1996	LC	X	C

Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	2013	LC	X	CC
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i> (Linnaeus, 1758)	1993	LC	X	AR
Couleuvre d'esculape	<i>Zamenis longissimus</i> (Laurenti, 1768)	1996	LC	X	AC

Les statuts de rareté régionale sont issus de l'Atlas des Reptiles de Bourgogne (SHNA, 2014)

Les insectes

▪ Lépidoptères

Dans la Réserve Naturelle, 48 espèces de lépidoptères ont été inventoriées (liste complète présentée en annexe 6). Il s'agit majoritairement de Rhopalocères (Papillons de jour) inventoriés en 2003 lors d'une étude entomologique menée par le CENB. Trois espèces d'Hétérocères (papillons de nuit) ont également été inventoriées.

La grande majorité des données concernant les lépidoptères datent de plus de 10 ans.

Parmi les espèces à statut en Bourgogne, il est possible de mentionner :

- Le Grand Nègre des Bois qui est une espèce qui affectionne les lisières et les clairières herbeuses de basse altitude. Cette espèce n'a plus été observée sur la Réserve Naturelle depuis les années 2000,
- Le Sylvandre helvétique a été observé pour la dernière fois sur le site en 2002. C'est une espèce qui vit dans les pelouses sèches arborées, les clairières et les bois clairs entre 200 et 2000 mètres d'altitude. Les habitats présents au droit de la Réserve Naturelle sont donc favorables à cette espèce,



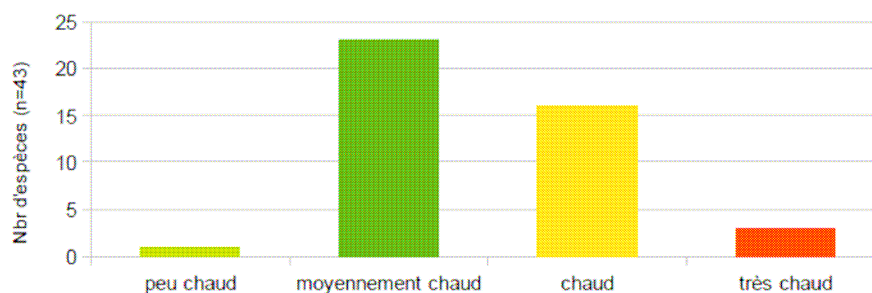
Grand Nègre des Bois (*Minois dryas*) Vincent Picat



Sylvandre helvétique (*Hipparchia geneva*)

Le Petit Sylvandre (*Hipparchia alcyone*) a été noté sur la Réserve Naturelle en 2003. Les difficultés de détermination entre cette espèce et le Sylvandre helvète (*Hipparchia geneva*) nécessitent l'examen des génitalia. De plus, les dernières publications (Lafranchis, 2014) et le projet de liste Rouge Bourgogne ne considèrent pas cette espèce présente dans la région. Par conséquent, elle a été retirée de la liste des espèces de la Réserve Naturelle.

Exigences thermiques du cortège de lépidoptères de la RNN du Bois du parc



Degré d'hygrophilie du cortège de lépidoptères de la RNN du Bois du Parc

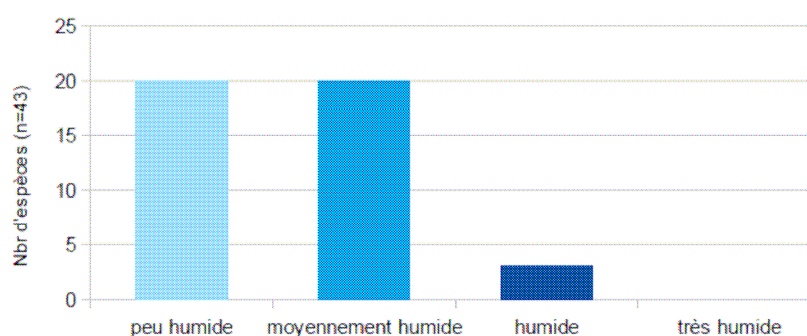


Figure 4 : Exigences écologiques des lépidoptères de la RNN du Bois du parc (sources Atlas des papillons de jour de Bourgogne-Franche Comté, Bourgogne nature 2013)

Concernant les exigences écologiques des Lépidoptères de la RNN du Bois du Parc, le constat est que la majorité des espèces, ne présentent pas d'exigences fortes. Toutefois un « pool » d'espèces liées aux milieux assez secs et relativement chaud existe et coïncide potentiellement à la présence majoritaire de forêts de plateau sec au sein de la RNN.